Associations de parents d’élèves FCPE et LIPE-APEB M. C. Kerrero

Équipe pédagogique Recteur de l’Académie

Collège R. Queneau Paris 5e

*CC*

M. A. Destrés

Directeur de l’Académie de Paris

Mme C. Gautherot

DASEN chargée des écoles et des collèges

M. S. Tavergne

DAASEN chargé des collèges

**Objet : demande d’audience au sujet de la suppression d’une classe de 6e au collège Raymond Queneau à la rentrée 2023**

Paris, le 24 Janvier 2023

Monsieur le Recteur,

Nous avons appris que vous avez décidé de fermer une classe de 6e au Collège Raymond Queneau à la prochaine rentrée. Nous sollicitons en urgence une audience auprès de vous afin de vous exposer les éléments factuels qui devraient, nous semble-t-il, être (re)considérés avant toute prise de décision définitive.

La fermeture de classes s’appuie sur une rationalisation des effectifs montants. Or, comme Mme Berthout, maire du 5è arrondissement l’a expliqué à Mme Gautherot, les effectifs prévisionnels à court terme du collège R. Queneau ne sont pas en baisse : le nombre d’élèves de CM1 des écoles qui y sont rattachées est bien supérieur à celui des actuels CM2.

La fermeture d’une classe en 2023 ne permettra donc pas d’accueillir les élèves de 2024, sauf à dépasser la structure, donc à surcharger les trois classes restantes. Or, dès la rentrée 2023, les effectifs annoncés sont supérieurs ou égaux à 30 élèves par classe. De facto, la mise en place des objectifs ministériels « *L’excellence, l’égalité et le bien-être sont les objectifs majeurs de cette année scolaire …, le bien-être implique une attention soutenue à chacun de nos élèves* » sera très complexe et totalement contraire au projet de loi de finance de la rentrée 2023 : «*La baisse démographique qui s’accentue en 2023 offre l’occasion de****poursuivre l’amélioration des taux d’encadrement,*** *facteur de réussite des élèves.*»

Madame la Maire, consciente des spécificités de notre collège et soucieuse d’y améliorer le bien-être scolaire et social, s’est particulièrement engagée (cours OASIS livrée à la rentrée 2023, reprise et rénovation de la restauration scolaire, réfection du chauffage en février 2022…). Aussi, au-delà de la notion comptable des effectifs, votre décision, si vous la maintenez, aura des répercussions sur la vie même du collège et de ses acteurs, et réduira à néant les efforts consentis par le politique.

Nous, parents d’élèves et équipe pédagogique, vous avons alerté continument depuis 2016 sur les points suivants :

* baisse croissante et continue de la DHG,
* surcharge des classes, limitant l’inclusion des 10 élèves ULIS tous souffrant de troubles envahissant du spectre autistique et l’accueil correct des élèves nécessitant un AVS,
* manque de moyens pour gérer l’hétérogénéité croissante des classes : hors ULIS, plus de 8% d’élèves ont des besoins particuliers,
* climat scolaire dégradé : 13 conseils de discipline, depuis octobre 2021 (sans compter les commissions éducatives et les autres sanctions diverses).
* absence d’assistante sociale,
* non remplacement de l’infirmière scolaire, de la Psy En …

A chaque alerte, vos services nous ont assuré qu’ils s’efforçaient de tout mettre en œuvre pour réguler ces problématiques… En 2023, devons-nous comprendre que votre réponse est de fermer une classe pour les régler ?

A la rentrée 2022, les effectifs de 6e sont de 98 (environ 25/classe), ce qui a considérablement amélioré le climat scolaire sur ce niveau et surtout la capacité des enseignants à différencier leur pédagogie en fonction du niveau de chacun de leurs élèves. Notamment, 15 élèves de 6e (soit 15% des effectifs !) ont été repérés en grandes difficultés et bénéficient d’une remédiation hebdomadaire. A côté de la différentiation, l’équipe pédagogique a à cœur de faire du collège un lieu d’ouverture et de découverte en proposant nombre de projets pédagogiques attractifs (ateliers et partenariats scientifiques, voyages, actions et sorties culturelles …)

Selon les données du ministère de l’Education Nationale, à Paris, les prévisions du nombre d’élèves sont en baisse de -1,8%. (Cf <https://www.education.gouv.fr/rentree-scolaire-2023-augmentation-du-taux-d-encadrement-dans-le-1er-degre-pour-la-6e-annee-343885>).

La fermeture d’une classe de 6e, et donc à terme d’une classe sur chaque niveau, reviendrait donc à réduire le nombre d’élèves de 25%, un quota bien supérieur à la baisse sur Paris, et à reproduire le schéma précédent : des classes surchargées, des enseignants confrontés à la difficulté d’accompagner tous leurs élèves dans leur singularité, la limitation des projets pédagogiques, un climat scolaire tendu et la fuite vers le privé des familles qui le pourront.

Comment avec une classe en moins (et à terme quatre…), notre collège pourra-t-il poursuivre sa mission d’inclusion de ses élèves Ulis porteurs de troubles du spectre autistiques ? Votre décision est donc en contradiction là encore avec le projet de loi de finance 2023 où « une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap » est clairement annoncée.

De la même façon, quel devenir pour les classes bilangue Anglais-Russe et Anglais-Allemand qui font l’attractivité de notre collège et lui permettent aujourd’hui de contrer celle des établissements privés voisins qui mettent en avant leurs enseignements axés sur l’apprentissage des langues et l’interculturalité ?

Vous ayant lu, nous ne croyons pas que ce soit votre projet. Nous partageons votre constat sur la difficile gestion de l’hétérogénéité du public scolaire. Nous vous soutenons dans la lutte contre l’échec scolaire et dans votre volonté de donner aux équipes pédagogiques l’autonomie et les moyens qui vont avec pour solidifier les acquis du premier degré, mission essentielle du collège. Les résultats sur notre actuel niveau 6ème en témoignent et démontrent que cela est réalisable au collège Queneau. A condition de maintenir la structure actuelle.

A la rentrée 2022, le ministre de l'Education a parlé du «*travail en profondeur*» qui serait fait sur le collège. Notamment, il a insisté sur l'année de 6e, année « charnière » qui «*fera l'objet d'une réflexion de fond pour un meilleur accueil* », reprenant ainsi les propos de campagne d'Emmanuel Macron : « *Au collège, nous ferons de la 6e une liaison efficace avec le primaire*», On peut lire sur le site du ministère de l’Education que « *le ministre a pour ambition de construire****une nouvelle 6e qui puisse assurer à chaque élève, dans la continuité des actions déjà engagées à l’école primaire, de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité****et ce afin de remédier aux difficultés scolaires et de donner aux élèves les mêmes chances de réussite.* »

Il nous semble en effet indispensable que cette année de 6è, année charnière de liaison avec le primaire, soit l’année pendant laquelle les savoirs fondamentaux sont consolidés dans les meilleures conditions, avec des classes à effectifs préservés et non augmentés. Cette ambition, nous, parents d’élèves et enseignants, nous la portons au quotidien et espérons la partager avec vous.

Cette suppression de classe, d’une logique comptable à court terme et sans aucun souci de la réalité du terrain, renie les fondements-mêmes du Code de l’Education promis aux enfants de la République : l’égalité des chances. En totale contradiction avec l’ambition affichée et revendiquée de la même République pour une réussite scolaire pour tous, votre décision nous est donc tout à fait incompréhensible.

Nous espérons de notre rencontre prochaine que vous saurez répondre positivement et constructivement à nos attentes et apaiser nos inquiétudes.

Dans l’attente de cette audience, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l’assurance de nos respectueuses salutations.

Les parents d’élèves et l’équipe pédagogique du Collège R. Queneau